

Dans ce cadre, les participants reconnaissent et respectent la liberté de l'individu de professer et pratiquer, seul ou en commun, une religion ou une conviction en agissant selon les impératifs de sa propre conscience.

Conformément à l'idéologie marxiste-léniniste, les pays qui sont derrière le rideau de fer sont athées; on encourage officiellement l'athéisme tandis que la pratique d'un culte religieux est soumise à de strictes mesures de contrôle quand elle est permise. Pour être légal, un groupe religieux doit être inscrit. Or, les groupes ne sont pas tous admissibles à l'inscription. Ceux qui ne le sont pas doivent subsister dans l'illégalité et, par conséquent, ils sont sujets au harcèlement et passibles de sanctions. On impose aussi de graves restrictions, et en Union soviétique, il existe même des interdictions, en ce qui concerne l'éducation religieuse qu'on peut donner aux jeunes de moins de 18 ans.

Les autorités de l'Union soviétique interdisent à différents groupes religieux de s'inscrire. C'est le cas notamment de l'Église catholique ukrainienne, de l'Église orthodoxe ukrainienne, des Témoins de Jéhovah, des adeptes de la secte Hare Krishna et de certains groupes pentecôtistes et baptistes.

Ainsi, l'Union soviétique refuse de reconnaître l'Église catholique ukrainienne, ou uniate, depuis 1946. L'Église n'étant pas reconnue, ses activités sont illégales, et beaucoup de ses fidèles ont été sévèrement punis. Les biens qu'elle détenait en Union soviétique ont été ou bien détruits ou bien expropriés pour servir à d'autres fins. À l'heure actuelle, l'Église catholique ukrainienne est obligée de poursuivre ses activités de façon clandestine.

L'Église orthodoxe ukrainienne existe sous diverses formes depuis des centaines d'années. Ayant été la cible d'actes de répression dans les années 30, elle n'existe plus en tant que mouvement religieux organisé depuis cette époque. Il semble toutefois que l'orthodoxie ukrainienne perdure en tant que tradition ou choix personnel et qu'elle reprendrait vie si on en autorisait la pratique au grand jour.

On interdit à l'Église catholique d'Ukraine et à l'Église orthodoxe d'Ukraine de célébrer le millénaire du baptême de ce pays selon le rite chrétien.